

Montréal

Service de sécurité incendie
de Montréal

Bureau du directeur

4040, avenue du Parc
Montréal (Québec) H2W 1S8

Le 20 février 2007

Conseil de la radiodiffusion et
des télécommunications canadiennes
Ottawa (Ontario)
K1A 0N2

Objet : Numéro de demandes 2006-0508-2 et 2006-0509-0 en référence à l'article 7 de l'avis d'audience publique de radiodiffusion CRTC 2007-appui à la demande pour les services de télévision spécialisée *Avis de recherche* et *All Points Bulletin*.

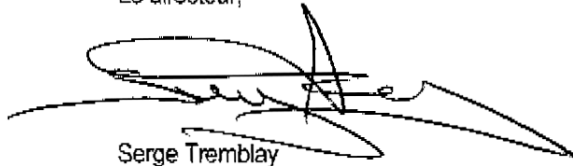
Membres du conseil,

Le Service de sécurité incendie de Montréal tient à témoigner son appui à la chaîne ***Avis de Recherche*** dans sa demande de reconnaissance de service « d'intérêt public » déposée récemment au CRTC. Ce canal spécialisé est un outil de communication de première importance et très utile auprès des citoyens désireux d'en savoir davantage sur divers sujets touchant la sécurité publique.

La programmation est composée d'émissions destinées à offrir aux organismes policiers du Canada un outil médiatique pour obtenir de l'information auprès des citoyens, afin de les aider à retrouver des personnes disparues, à solutionner des crimes et autres pratiques frauduleuses. Pour un service de sécurité incendie comme le nôtre, cette chaîne offre également des capsules et des émissions de prévention permettant ainsi de renseigner davantage la population sur les mesures préventives à adopter.

Soyez assurés de notre entière collaboration et nous demandons au CRTC d'accorder à ***Avis de recherche*** et de sa contrepartie anglophone, ***All Points Bulletin***, les demandes qu'elles ont récemment déposées, et ce, dans l'intérêt de l'ensemble des citoyens de l'agglomération de Montréal.

Le directeur,



Serge Tremblay

